



Déclaration préalable FSU CTSD du 13 octobre 2015

Monsieur l'inspecteur d'académie, chargé de la mission laïcité dans notre académie, quels produits vendez-vous, et à qui ?

Les nouveaux documents du CTSD et CDEN sont une plaquette publicitaire pour le ministère de l'éducation nationale. Ils sont construits de manière à ne montrer que ce qui pourrait fonctionner (et encore en façade). Ils ne sont en aucun cas les documents de travail complets, approfondis et précis dont nous disposions auparavant et dont nous avons toujours reconnu la qualité. Ils permettaient de faire un bilan exhaustif de l'état et du fonctionnement du service public d'éducation dans notre département.

Le bilan de rentrée départemental doit donner des informations précises sur la formation, l'accompagnement des élèves en situation de handicap, sur les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Il se doit aussi de donner des informations précises sur les structures et les moyens dont disposent actuellement les collèges alors que le ministère s'entête à vouloir mettre en place une réforme avec des dérèglementations majeures, majoritairement rejetées. Il se doit également d'analyser la réforme des rythmes et ses conséquences sur la fuite d'élèves dans le privé, sur la paupérisation des familles et l'augmentation des inégalités sociales.

Pour nous Il n'y a aucune rupture avec les politiques de mises en place de l'école néo libérale menées depuis des années. Au-delà des effets d'annonces il n'y a aucune volonté réelle d'instaurer une école véritablement réductrice des inégalités. Au nom de l'individualisation des parcours ou des apprentissages, c'est bien de renoncement à toute ambition collective dont il s'agit,

Dans le cadre de sa politique d'austérité, le gouvernement poursuit la réduction du déficit budgétaire dans le projet de budget 2016 - 50 milliards d'euros de coupes prévues de 2015 à 2017, dont 16 milliards pour 2016. L'État et ses agences contribueraient à hauteur de 5,1 milliards d'euros, la Sécurité sociale à hauteur de 7,4 milliards d'euros (dont 3,4 pour l'assurance maladie) et les collectivités territoriales verraient leurs dotations réduites de 3,5 milliards d'euros dont 2 milliards pour les communes et les inter-communalités.

En regard, les cadeaux fiscaux aux entreprises se montent à 33 milliards et devraient atteindre 41 milliards d'ici 2017. Ces choix poursuivront leurs effets dévastateurs sur l'emploi, les investissements, la Fonction publique et les services publics et dégraderont encore la qualité des services rendus aux usagers, tout en renforçant les inégalités sociales et territoriales.

Au sein de la Fonction publique, le gel du point d'indice se poursuit, l'enveloppe pour les mesures catégorielles est toujours très réduite.

La loi d'orientation prévoit la création de 54 000 postes dont 14 000 dans le premier degré, 7 000 dans le second degré, 26 000 stagiaires (à mi-temps sur le terrain créant ainsi également 13 000 moyens d'enseignement), 1 000 formateurs dans les Espe et 6 000 autres postes (AVS, CPE, administratifs, médico-sociaux....).

Au total, à la rentrée 2016, il y aura un peu plus de 6000 postes créés sur les 14 000 prévus. Il reste le seul exercice budgétaire-de 2017 pour créer 7 978 postes dans les écoles.

La réalité est celle-ci. Même quand les documents sont publiés en couleurs et simplifiés au maximum pour ne faire émerger que les annonces publicitaires et laisser croire que l'état redonne à l'école l'ambition et les moyens de faire réussir les élèves.

Les représentants de la FSU du Jura